



Immobilier et divorce que dois-je faire ?

Par **coco_old**, le **26/11/2007** à **10:13**

je suis séparé d'avec ma femme depuis 3 ans sans avoir rien fait(avocat). Nous allons entamer notre procédure. L'an passé j'ai acheté une licence professionnelle ainsi qu'une maison. Mon épouse me demande sa part sachant qu'elle n'a contribué à rien, à l'achat, au remboursement des crédits, mais lors des investissements de ces deux biens j'ai du lui demander sa signature.

J'ai fais confiance.

Elle souhaite garder la maison que nous avons en commun qu'un expert à estimé à 120 000€.

est-elle en droit de me demander sa part sur la maison que j'ai acheté pour moi étant donné que je quitté le domicile conjugal et sur ma licence d'ambulancier.

merci pour votre réponse